

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 2022-07 modifiant le règlement 2000-13 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Lors d'une séance tenue le 3 mai 2022, le conseil a adopté le *Règlement 2022-07 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2000-13*. La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité en date du 4 mai 2022.

La Municipalité assujetti la délivrance de divers permis et certificats au règlement sur les PIIA et à des critères d'évaluation, lorsque les travaux visés sont situés dans des pentes de 15% à 30%, sur l'ensemble du territoire.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau municipal situé au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 1^{er} juin 2022.

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale